

Projet de développement écologique

CBRE Rives de Paris
23/25, av. du Docteur Lannelongue 75014 Paris

9, avenue Alexandre Maistrasse
92 500 Rueil-Malmaison



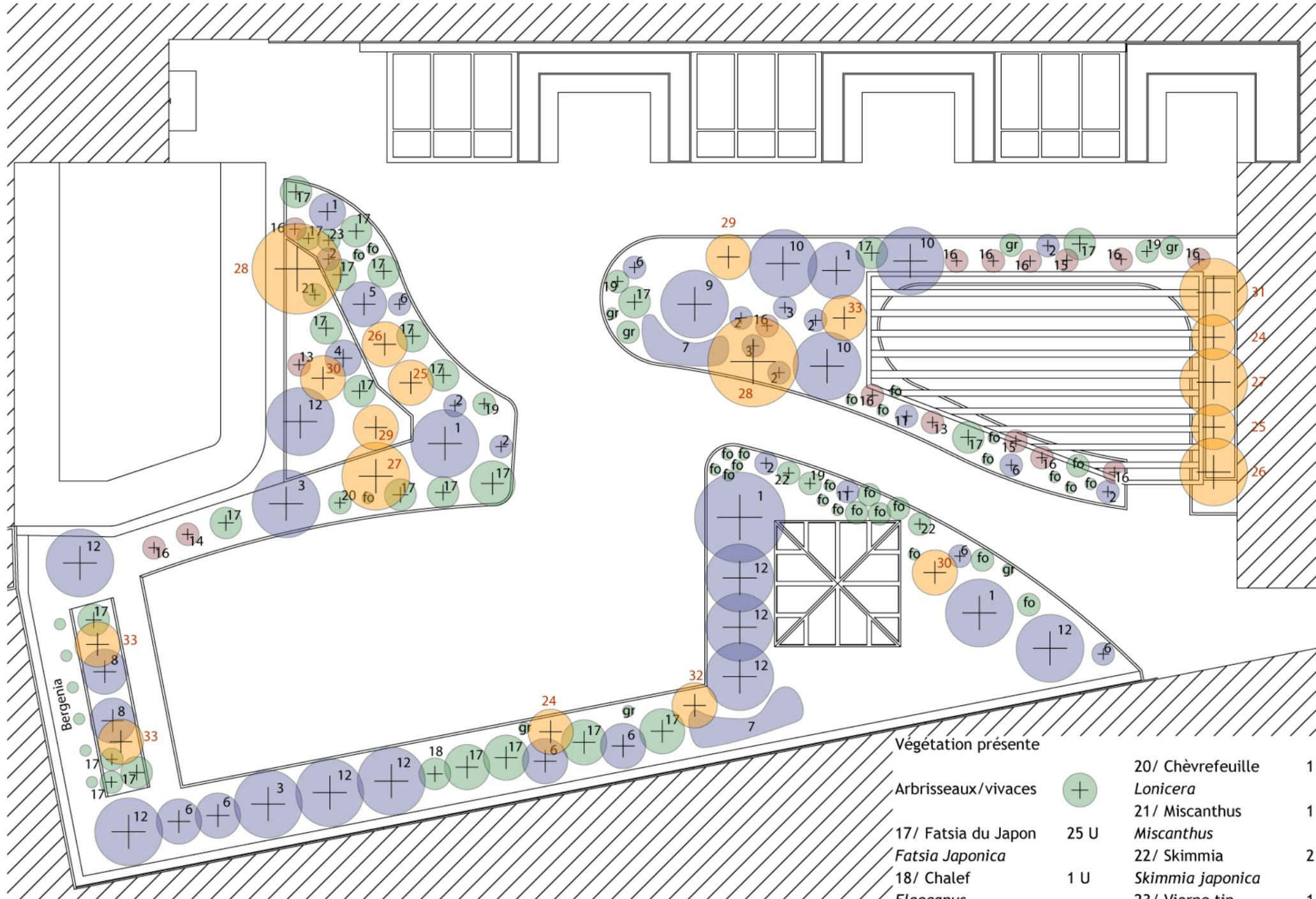
Végétation présente

Arbustes

- 1/ Érable du Japon 5 U
- Acer palmatum*
- 2/ Fusain 9 U
- Euonymus*
- 3/ Mahonia 4 U
- Mahonia*
- 4/ Magnolia 1 U
- Magnolia*
- 5/ Mimosa 1 U
- Acacia dealbata*
- 6/ Bambou sacré 9 U
- Nandina domestica*
- 7/ Genévrier rampant 2 U
- Juniperus horizontalis*
- 8/ Osmanthus 2 U
- Osmanthus*
- 9/ Oranger du Mexique 1 U
- Choisya ternata*
- 10/ Photinia 10 U
- Photinia*
- 11/ Hortensia 2 U
- Hydrangea*
- 12/ Pittosporum 9 U
- Pittosporum*
- 13/ Akebia 2 U
- Akebia quinata*

Grimpantes

- 14/ Clématite 1 U
- Clematis*
- 15/ Rosier de Banks 2 U
- Rosa banksiae*
- 16/ Jasmin étoilé 11 U
- Trachelospermum jasminoides*



Préconisations

Végétation arborée et arbustive

- 24/ Groseillier rouge 2 U
- Ribes rubrum*
- 25/ Groseillier à maquereaux 2 U
- Ribes uva-crispa*
- 26/ Sorbier des oiseleurs 2 U
- Sorbus aucuparia*
- 27/ Saule cendré 2 U
- Salix cinerea*
- 28/ Merisier 2 U
- Prunus avium*
- 29/ Amélanthier 2 U
- Amelanchier ovalis*
- 30/ Épine-vinette 2 U
- Berberis vulgaris*
- 31/ Cornouiller mâle 1 U
- Cornus mas*
- 32/ Noisetier 1 U
- Corylus avellana*
- 33/ Fragon petit houx 3 U
- Ruscus aculeatus*

Végétation présente

Arbrisseaux/vivaces

- 17/ Fatsia du Japon 25 U
- Fatsia Japonica*
- 18/ Chalef 1 U
- Elaeagnus*
- 19/ Heuchère 4 U
- Heuchera micrantha*

- 20/ Chèvrefeuille 1 U
- Lonicera*
- 21/ Miscanthus 1 U
- Miscanthus*
- 22/ Skimmia 2 U
- Skimmia japonica*
- 23/ Viorne tin 1 U
- Viburnum tinus*

<p>CBRE Rives de Paris 23/25, av. du Docteur Lannelongue 75014 Paris</p>	<p>1/100</p> <p>Format A3</p>		<p>Préconisation écologique 1 Plans des plantations</p>	<p>9, avenue Alexandre Maistrasse 92 500 Rueil-Malmaison</p>
--	-------------------------------	--	--	--

Massif U, V, W/mélange rocaille

- Sagine subulée
Sagina subulata 70 U
- Capillaire des murailles
Asplenium trichomanes 24 U
- Cymbalaire des murs
Cymbalaria muralis 40 U

Massif T/mélange mi-ombre (2)

- Benoîte commune
Geum urbanum 9 U
- Véronique officinale
Veronica officinalis 9 U
- Canche cespiteuse
Deschampsia cespitosa 5 U

Massif S/mélange mi-ombre (3)

- Iris fétide
Iris foetidissima 5 U
- Anémone sauvage
Anemone sylvestris 8 U
- Gesse printanière
Lathyrus vernus 4 U

Massif R/mélange mi-ombre (1)

- Campanule à feuilles rondes
Campanula rotundifolia 18 U
- Muguet aria
Convallaria majalis 30 U
- Eupatoire chanvrine
Eupatorium cannabinum 4 U

Massif Q/mélange soleil (1)

- Achillée millefeuille
Achillea millefolium 10 U
- Plantain lancéolé
Plantago lanceolata 18 U
- Sagine couchée
Sagina procumbens 20 U

Massif A/mélange mi-ombre (2)

- Benoîte commune
Geum urbanum 20 U
- Véronique officinale
Veronica officinalis 20 U
- Canche cespiteuse
Deschampsia cespitosa 10 U

Massif B/mélange ombre (4)

- Grande consoude
Symphytum officinale 20 U
- Polypode commun
Polypodium vulgare 40 U

Massif C/mélange soleil (2)

- Thym précoce
Thymus praecox 20 U
- Guimauve officinale
Althaea officinalis 10 U
- Calamagrostide commun
Calamagrostis epigejo 10 U

Massif D/mélange ombre (3)

- Gouet d'Italie
Arum italicum 9 U
- Lierre terrestre
Glechoma hederacea 9 U
- Luzule des bois
Luzula sylvatica 5 U

Massif E/mélange mi-ombre (3)

- Iris fétide
Iris foetidissima 12 U
- Anémone sauvage
Anemone sylvestris 12 U
- Gesse printanière
Lathyrus vernus 6 U

Massif F/mélange mi-ombre (1)

- Campanule à feuilles rondes
Campanula rotundifolia 18 U
- Muguet aria
Convallaria majalis 30 U
- Eupatoire chanvrine
Eupatorium cannabinum 4 U

Massif G/mélange ombre (3)

- Gouet d'Italie
Arum italicum 20 U
- Lierre terrestre
Glechoma hederacea 24 U
- Luzule des bois
Luzula sylvatica 15 U

Massif H/mélange mi-ombre (3)

- Iris fétide
Iris foetidissima 8 U
- Anémone sauvage
Anemone sylvestris 10 U
- Gesse printanière
Lathyrus vernus 4 U

Massif I/mélange ombre (2)

- Petite pervenche
Vinca minor 30 U
- Ail des ours
Allium ursinum 30 U
- Fougère mâle
Dryopteris filix-mas 15 U

Massif J/mélange ombre (1)

- Anémone des bois
Anemone nemorosa 18 U
- Aspérule odorante
Galium odoratum 20 U
- Daphné lauréole
Daphne laureola 2 U

Massif K/mélange ombre (4)

- Grande consoude
Symphytum officinale 6 U
- Polypode commun
Polypodium vulgare 15 U

Massif P/mélange mi-ombre (2)

- Benoîte commune
Geum urbanum 18 U
- Véronique officinale
Veronica officinalis 18 U
- Canche cespiteuse
Deschampsia cespitosa 10 U

Massif O/mélange mi-ombre (1)

- Campanule à feuilles rondes
Campanula rotundifolia 10 U
- Muguet aria
Convallaria majalis 15 U
- Eupatoire chanvrine
Eupatorium cannabinum 2 U

Massif N/mélange ombre (1)

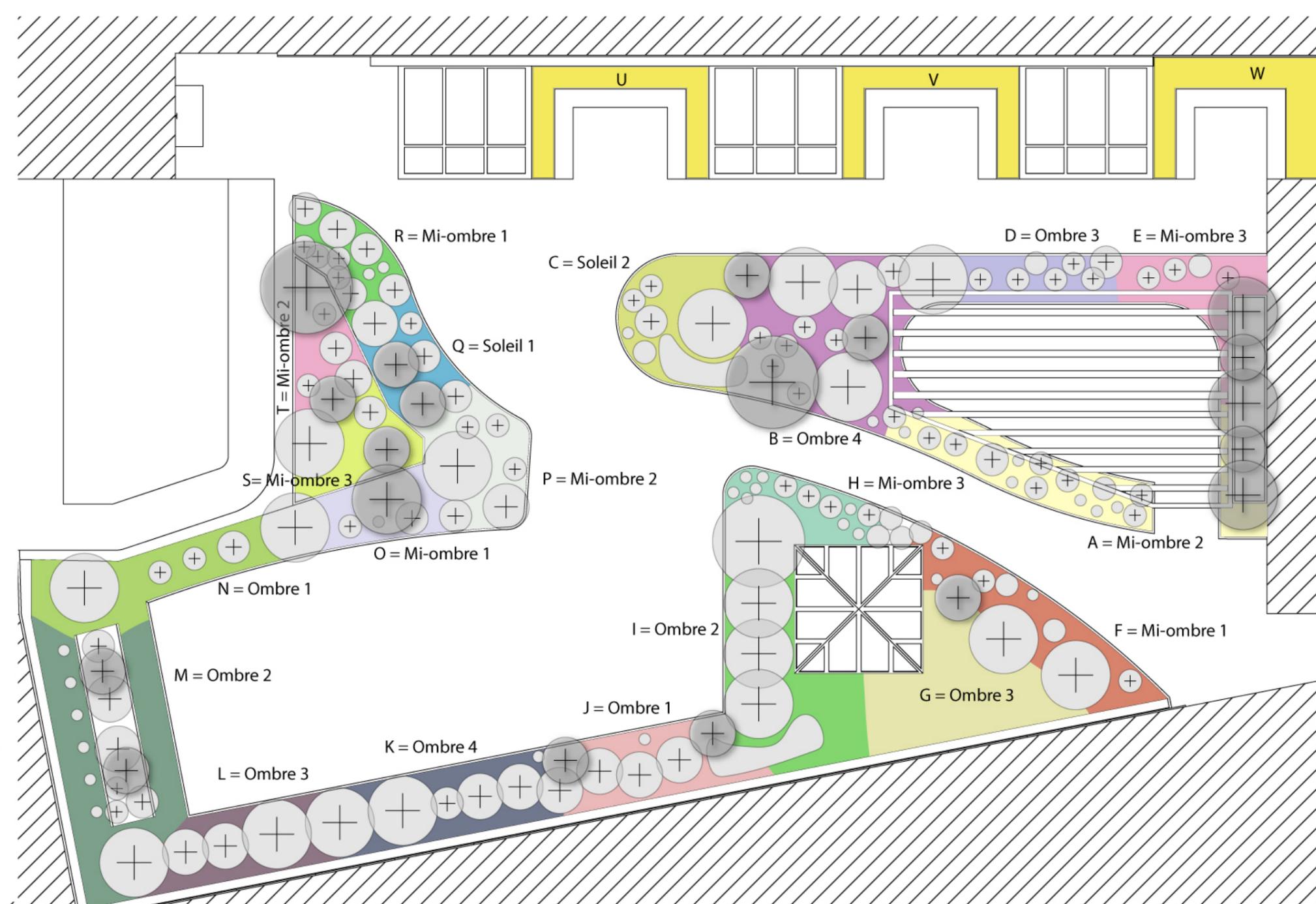
- Anémone des bois
Anemone nemorosa 18 U
- Aspérule odorante
Galium odoratum 20 U
- Daphné lauréole
Daphne laureola 3 U

Massif M/mélange ombre (2)

- Petite pervenche
Vinca minor 30 U
- Ail des ours
Allium ursinum 30 U
- Fougère mâle
Dryopteris filix-mas 12 U

Massif L/mélange ombre (3)

- Gouet d'Italie
Arum italicum 14 U
- Lierre terrestre
Glechoma hederacea 14 U
- Luzule des bois
Luzula sylvatica 10 U



Végétation présente

- 1/ Érable du Japon
Acer palmatum : avantages faunistiques - insignifiants
- 2/ Fusain
Euonymus : avantages faunistiques - oiseaux
- 3/ Mahonia
Mahonia : avantages faunistiques - abeilles et oiseaux
- 4/ Magnolia
Magnolia : avantages faunistiques - abeilles
- 5/ Mimosa
Acacia dealbata : avantages faunistiques - insignifiants
- 6/ Bambou sacré
Nandina domestica : avantages faunistiques - insignifiants
- 7/ Genévrier rampant
Juniperus horizontalis : avantages faunistiques - insignifiants
- 8/ Osmanthus
Osmanthus : avantages faunistiques - insignifiants
- 9/ Oranger du Mexique
Choisya ternata : avantages faunistiques - insignifiants
- 10/ Photinia
Photinia : avantages faunistiques - insignifiants
- 11/ Hortensia
Hydrangea : avantages faunistiques - abeilles
- 12/ Pittosporum
Pittosporum : avantages faunistiques - insignifiants
- 13/ Akebia
Akebia quinata : avantages faunistiques - insignifiants
- 14/ Clématite
Clematis : avantages faunistiques - abeilles
- 15/ Rosier de Banks
Rosa banksiae : avantages faunistiques - abeilles
- 16/ Jasmin étoilé
Trachelospermum jasminoides : avantages faunistiques - abeilles
- 17/ Fatsia du Japon
Fatsia Japonica : avantages faunistiques - insignifiants
- 18/ Chalef
Elaeagnus : avantages faunistiques - insignifiants
- 19/ Heuchère
Heuchera micrantha : avantages faunistiques - abeilles et oiseaux
- 20/ Chèvrefeuille
Lonicera : avantages faunistiques - abeille et oiseaux
- 21/ Miscanthus
Miscanthus : avantages faunistiques - insignifiants
- 22/ Skimmia
Skimmia japonica : avantages faunistiques - insignifiants
- 23/ Viorne tin
Viburnum tinus : avantages faunistiques - insignifiants



Préconisations : Strates arborées et arbustives (Végétation native du bassin Parisien)

- 24/ Groseillier rouge
Ribes rubrum 80/100
2 U
Avantages faunistiques - Oiseaux.
• Exposition préférée : Soleil à mi-ombre.
• Hauteur à maturité : 1 à 1,5 m.
• Période de floraison : De mars à avril.
• Caduc/Persistant : Caduc.
• Densité de plantation : 1 plant au m2.
- 25/ Groseillier à maquereaux
Ribes uva-crispa 80/100
2 U
Avantages faunistiques - Oiseaux.
• Exposition préférée : Soleil.
• Hauteur à maturité : 1 à 2 m.
• Période de floraison : De avril à mai.
• Caduc/Persistant : Caduc.
• Densité de plantation : 1 plant au m2.
- 26/ Sorbier des oiseleurs
Sorbus aucuparia 175/200
2 U
Avantages faunistiques - Oiseaux.
• Exposition préférée : Soleil à mi-ombre.
• Hauteur à maturité : 4 à 10 m.
• Période de floraison : De mai à juin.
• Caduc/Persistant : Caduc.
• Densité de plantation : 1 plant tous les 3 mètres.
- 27/ Saule cendré
Salix cinerea 175/200
2 U
Avantages faunistiques - Oiseaux/Abeilles.
• Exposition préférée : Soleil.
• Hauteur à maturité : 4 à 7 m.
• Période de floraison : De mars à avril.
• Caduc/Persistant : Caduc.
• Densité de plantation : 1 plant tous les 3 mètres.
- 28/ Merisier
Prunus avium 175/200
2 U
Avantages faunistiques - Oiseaux.
• Exposition préférée : Soleil.
• Hauteur à maturité : 15 à 25 m.
• Période de floraison : D'avril à mai.
• Caduc/Persistant : Caduc.
• Densité de plantation : 1 plant tous les 8 mètres.

• Préconisation écologique 1 (suite)

Concevoir une palette végétale constituée d'au minimum 50% d'espèces indigènes, locales et non allergènes et l'appliquer pour la rénovation des espaces verts et le remplacement des végétaux.



29/ Amélanhier
Amelanchier ovalis 175/200
2 U

Avantages faunistiques - Oiseaux/Abeilles.

- Exposition préférée : Soleil à mi-ombre.
- Hauteur à maturité : 2 à 5 m.
- Période de floraison : De avril à mai.
- Caduc/Persistant : Caduc.
- Densité de plantation : 1 plant tous les 3 à 5 mètres.



30/ Berbérus commun/Épine-vinette
Berberis vulgaris 90/100
2U

Avantages faunistiques - Oiseaux/Abeilles.

- Exposition préférée : Soleil à mi-ombre.
- Hauteur à maturité : 1 à 2 m.
- Période de floraison : De mai à juin.
- Caduc/Persistant : Caduc.
- Densité de plantation : 2 à 3 plants au m2.



31/ Cornouiller mâle
Cornus mas 150/175
1 U

Avantages faunistiques - Oiseaux.

- Exposition préférée : Soleil à mi-ombre.
- Hauteur à maturité : 2 à 5 m.
- Période de floraison : De février à mars.
- Caduc/Persistant : Caduc.
- Densité de plantation : 1 plant tous les 4 mètres.



32/ Noisetier
Corylus avellana 175/200
1 U

Avantages faunistiques - Oiseaux.

- Exposition préférée : Soleil à mi-ombre.
- Hauteur à maturité : 3 à 6 m.
- Période de floraison : De février à mars.
- Caduc/Persistant : Caduc.
- Densité de plantation : 1 plant tous les 3 mètres.



33/ Fragon petit houx
Ruscus aculeatus C.15 L
3 U

Avantages faunistiques - Oiseaux.

- Exposition préférée : Ombre à mi-ombre.
- Hauteur à maturité : 0,5 à 1 m.
- Période de floraison : De février à avril.
- Caduc/Persistant : Persistant.
- Densité de plantation : 5 à 6 plants au m2.



Préconisations : Strates herbacées

Mélange pour massif d'ombre (1)

Anémone des bois
Anemone nemorosa C.2 L
36 U

Avantages faunistiques - Abeilles.

- Exposition préférée : Mi-ombre.
- Hauteur à maturité : 20 à 30 cm.
- Période de floraison : De mars à mai.
- Caduc/Persistant : Caduc.
- Densité de plantation : 9 plants au m2.



Aspérule odorante
Galium odoratum G.9
40 U

Avantages faunistiques - Abeilles.

- Exposition préférée : Ombre à mi-ombre.
- Hauteur à maturité : 15 à 30 cm.
- Période de floraison : De avril à juin.
- Caduc/Persistant : Caduc.
- Densité de plantation : 9 à 11 plants au m2.



Daphné lauréole
Daphne laureola C.5 L
5 U

Avantages faunistiques - Oiseaux.

- Exposition préférée : Ombre à mi-ombre.
- Hauteur à maturité : 1 à 2 m.
- Période de floraison : De janvier à avril.
- Caduc/Persistant : Persistant.
- Densité de plantation : 1 plant au m2



Mélange pour massif d'ombre (2)

Petite pervenche
Vinca minor G.9
60 U

Avantages faunistiques - Oiseaux/Abeilles.

- Exposition préférée : Mi-ombre à ombre.
- Hauteur à maturité : 10 à 20 cm.
- Période de floraison : D'avril à juin.
- Caduc/Persistant : Persistant.
- Densité de plantation : 9 plants au m2.



Ail des ours
Allium ursinum C.2 L
60 U

Avantages faunistiques - abeilles

- Exposition préférée : Ombre à mi-ombre.
- Hauteur à maturité : 20 à 50 cm.
- Période de floraison : De avril à juin.
- Caduc/Persistant : Caduc.
- Densité de plantation : 9 à 12 plants au m2.



Fougère mâle
Dryopteris filix-mas

C.2 L
27 U

- Avantages faunistiques - Insignifiants.
- Exposition préférée : ombre à mi-ombre.
- Hauteur à maturité : 0,5 à 1,5 m.
- Période de floraison : Absente.
- Caduc/Persistant : Caduc.
- Densité de plantation : 3 à 5 plants au m2.

Mélange pour massif d'ombre (3)



Gouet d'Italie
Arum italicum

C.2 L
43 U

- Avantages faunistiques - Insignifiants.
- Exposition préférée : Ombre à mi-ombre.
- Hauteur à maturité : 30 à 60 cm.
- Période de floraison : De mai à juin.
- Caduc/Persistant : Caduc.
- Densité de plantation : 6 à 9 plants au m2.



Lierre terrestre
Glechoma hederacea

C.2 L
47 U

- Avantages faunistiques - Abeilles.
- Exposition préférée : Ombre à mi-ombre.
- Hauteur à maturité : 10 à 20 cm.
- Période de floraison : De avril à juin.
- Caduc/Persistant : Caduc.
- Densité de plantation : 7 à 9 plants au m2.



Luzule des bois
Luzula sylvatica

C.2 L
30 U

- Avantages faunistiques - Insignifiants.
- Exposition préférée : Ombre à mi-ombre.
- Hauteur à maturité : 20 à 50 cm.
- Période de floraison : De avril à juin.
- Caduc/Persistant : Semi-caduc.
- Densité de plantation : 5 plants au m2.

Mélange pour massif d'ombre (4)



Grande consoude
Symphytum officinale

C.2 L
26 U

- Avantages faunistiques - Abeilles.
- Exposition préférée : Mi-ombre à ombre.
- Hauteur à maturité : 0,7 à 1 m.
- Période de feuillaison : De mars à novembre.
- Période de floraison : D'avril à juin.
- Caduc/Persistant : Caduc.
- Densité de plantation : 2 à 3 plants au m2.



Polypode commun
Polypodium vulgare

C.2 L
55 U

- Avantages faunistiques - Insignifiants.
- Exposition préférée : ombre à mi-ombre.
- Hauteur à maturité : 20 à 40 cm.
- Période de floraison : Absente.
- Caduc/Persistant : Persistant.
- Densité de plantation : 6 plants au m2.

Mélange pour massif de mi-ombre (1)



Campanule à feuilles rondes
Campanula rotundifolia

C.2 L
46 U

- Avantages faunistiques - Abeilles.
- Exposition préférée : Soleil à mi-ombre.
- Hauteur à maturité : 5 à 40 cm.
- Période de floraison : De juin à septembre.
- Caduc/Persistant : Caduc.
- Densité de plantation : 9 plants au m2.



Muguet aria
Convallaria majalis

G.9
75 U

- Avantages faunistiques - insignifiants
- Exposition préférée : Mi-ombre.
- Hauteur à maturité : 15 à 30 cm.
- Période de floraison : De avril à juin.
- Caduc/Persistant : Caduc.
- Densité de plantation : 15 plants au m2.



Eupatoire chanvrine
Eupatorium cannabinum

C.2 L
8 U

- Avantages faunistiques - Abeilles.
- Exposition préférée : Soleil à mi-ombre.
- Hauteur à maturité : 1 à 2 m.
- Période de floraison : De juillet à septembre.
- Caduc/Persistant : Caduc.
- Densité de plantation : 2 plants au m2.

Mélange pour massif de mi-ombre (2)



Benoîte commune
Geum urbanum

C.2 L
47 U

Avantages faunistiques - Insignifiants

- Exposition préférée : Mi-ombre.
- Hauteur à maturité : 30 à 60 cm.
- Période de floraison : De mai à juillet.
- Caduc/Persistant : Caduc.
- Densité de plantation : 9 plants au m2.



Véronique officinale
Veronica officinalis

C.2 L
47 U

Avantages faunistiques - Abeilles.

- Exposition préférée : Soleil à mi-ombre.
- Hauteur à maturité : 5 à 30 cm.
- Période de floraison : De juin à août.
- Caduc/Persistant : Caduc.
- Densité de plantation : 9 plants au m2.



Canche cespitose
Deschampsia cespitosa

C.2 L
25 U

- Avantages faunistiques - Insignifiants.
- Exposition préférée : Soleil à mi-ombre.
- Hauteur à maturité : 50 à 150 cm.
- Période de floraison : De juin à août.
- Caduc/Persistant : Caduc.
- Densité de plantation : 4 à 5 plants au m2.

Mélange pour massif de mi-ombre (3)



Iris fétide
Iris foetidissima

C.2 L
25 U

Avantages faunistiques - oiseaux et abeilles.

- Exposition préférée : mi-ombre.
- Hauteur à maturité : 40 à 60 cm.
- Période de floraison : Mai à juillet.
- Caduc/Persistant : Persistant.
- Densité de plantation : 4 à 6 plants au m2.



Anémone sauvage
Anemone sylvestris

C.2 L
30 U

Avantages faunistiques - Abeilles.

- Exposition préférée : Mi-ombre.
- Hauteur à maturité : 30 à 60 cm.
- Période de floraison : De mai à juin.
- Caduc/Persistant : Caduc.
- Densité de plantation : 7 à 9 plants au m2.



Gesse printanière
Lathyrus vernus

C.2 L
14 U

Avantages faunistiques - Abeilles.

- Exposition préférée : Ombre à mi-ombre.
- Hauteur à maturité : 20 à 50 cm.
- Période de floraison : De mars à mai.
- Caduc/Persistant : Caduc.
- Densité de plantation : 2 à 3 plants au m2.

Mélange pour massif de soleil (1)



Achillée millefeuille
Achillea millefolium

C.2 L
10 U

Avantages faunistiques - Abeilles.

- Exposition préférée : Soleil.
- Hauteur à maturité : 60 à 90 cm.
- Période de floraison : De juin à octobre.
- Caduc/Persistant : Caduc.
- Densité de plantation : 6 plants au m2.



Plantain lanceolé
Plantago lanceolata

C.2 L
18 U

Avantages faunistiques - Abeilles.

- Exposition préférée : Soleil.
- Hauteur à maturité : 20 à 50 cm.
- Période de floraison : De mai à août.
- Caduc/Persistant : Caduc.
- Densité de plantation : 9 plants au m2.



Sagine couchée
Sagina procumbens

G.9
20 U

Avantages faunistiques - Insignifiants.

- Exposition préférée : Soleil à mi-ombre.
- Hauteur à maturité : Moins de 10 cm.
- Période de floraison : De mai à août.
- Caduc/Persistant : Persistant.
- Densité de plantation : 9 à 16 plants au m2.

Mélange pour massif de soleil (2)



Thym précoce
Thymus praecox

C.2 L
20 U

Avantages faunistiques - Abeilles.

- Exposition préférée : Soleil.
- Hauteur à maturité : 5 à 10 cm.
- Période de floraison : De mai à juillet.
- Caduc/Persistant : Persistant.
- Densité de plantation : 9 plants au m2.



Guimauve officinale
Althaea officinalis C.2 L
10 U

Avantages faunistiques - Abeilles.

- Exposition préférée : Soleil.
- Hauteur à maturité : 60 à 120 cm.
- Période de floraison : De juillet à septembre.
- Caduc/Persistant : Caduc.
- Densité de plantation : 4 plants au m2.



Calamagrostide commun
Calamagrostis epigejo C.2 L
10 U

Avantages faunistiques - Insignifiants.

- Exposition préférée : Soleil.
- Hauteur à maturité : 1 à 2 m.
- Période de floraison : De juin à août.
- Caduc/Persistant : Caduc.
- Densité de plantation : 3 à 6 plants au m2.

Mélange pour massif de rocaille



Sagine subulée
Sagina subulata G.9
70 U

Avantages faunistiques - Insignifiants.

- Exposition préférée : Soleil.
- Hauteur à maturité : Moins de 10 cm.
- Période de floraison : De mai à juin.
- Caduc/Persistant : Semi – persistant.
- Densité de plantation : 16 à 20 plants au m2.



Capillaire des murailles
Asplenium trichomanes G.9
24 U

Avantages faunistiques - insignifiants.

- Exposition préférée : Ombre à mi-ombre.
- Hauteur à maturité : 20 à 30 cm.
- Période de floraison : Absente.
- Caduc/Persistant : Caduc.
- Densité de plantation : 6 plants au m2.



Cymbalaire des murs
Cymbalaria muralis G.9
40 U

- Avantages faunistiques - Abeilles.
- Exposition préférée : Mi-ombre à ombre.
- Hauteur à maturité : 10 à 20 cm.
- Période de floraison : De mai à septembre.
- Caduc/Persistant : Semi-persistant.
- Densité de plantation : 7 à 9 plants au m2.

- **Préconisation écologique 3**

Intégrer les principes de gestion écologique des espaces verts aux contrats de gestion des espaces verts (taille et tonte raisonnées, interdiction des produits phytosanitaires, etc).

- **Préconisation écologique 4**

Mettre en place du paillage ou des plantes couvre-sol sur l'ensemble des sols à nu.

Calendrier des interventions respectant les préconisations écologiques :

Mise en place dès la prochaine intervention

L'utilisation de pesticides est d'ores et déjà intégralement proscrite

Mars :

- Début de la période favorable pour la taille des arbres et arbustes.
- Si nécessaire, début des opérations de désherbage mécanique sur les espaces pour contenir le développement des végétaux.

Avril :

- Poursuite de la taille des arbres et arbustes si nécessaire.
- Contrôle régulier de la présence de mauvaises herbes.

Mai :

- Suite et fin de la taille des arbres et arbustes.
- Surveillance continue de la croissance des mauvaises herbes et intervention de désherbage si nécessaire.

Juin :

- Contrôle et élimination des mauvaises herbes.
- Surveillance de l'avifaune pour s'assurer qu'aucune activité de taille ou d'élagage ne perturbe la période de reproduction.

Juillet :

- Maintien de la surveillance de l'avifaune et des périodes de reproduction.
- Si nécessaire, intervention de désherbage mécanique.

Août :

- Poursuite de la surveillance de l'avifaune et des périodes de reproduction.
- Contrôle des mauvaises herbes.

Septembre :

- « Fauchage » des végétaux concernés (graminées) après la floraison complète des végétaux.
- Début de la période favorable pour toute activité de taille ou d'élagage des arbres et arbustes.

Octobre :

- Poursuite du « fauchage » des végétaux concernés (graminées) si nécessaire.
- Contrôle des mauvaises herbes.

Novembre :

- Fin du « fauchage » des végétaux concernés (graminées).
- Poursuite des opérations de contrôle des mauvaises herbes.

Décembre - Février :

- Poursuite des activités de taille ou d'élagage des arbres et arbustes si nécessaire.
- Surveillance générale de l'état des espaces verts et intervention si besoin, tout en respectant les cycles biologiques des espèces présentes.

En plus des plantes «couvre-sol» proposées dans la palette végétale nous préconisons un paillage des terres nues par une couverture de copeaux, d'écorce décomposée et des déchets de taille sur 4 cm d'épaisseur. Cela permettra le développement des micro-organismes souterrains, améliorent la vie du sol, pour une meilleure alimentation des plantations.

En outre, nous proposons un certain nombre d'axes d'amélioration concernant l'entretien et les aménagements.

Cela pourra faire l'objet d'un chiffrage indépendant aux préconisations écologiques.

1. Ramassage des déchets verts :

- En vue d'améliorer la gestion des déchets verts, nous proposons d'adopter le broyage des feuilles et des branchages à l'aide d'un broyeur électrique. Le broyat ainsi obtenu pourrait être utilisé comme mulch pour couvrir les sols, préservant ainsi la richesse du substrat. Cette pratique, réalisée de manière homogène et immédiate, éviterait la perte d'azote. L'objectif est de créer un jardin écologique sans aucun extrant.

2. Palissage de la végétation grimpante :

En complément du palissage sur la pergola, nous recommandons :

- L'installation de filins d'acier tendus entre les montants de la pergola.
- La mise en place de treillis bois en porte-à-faux sur les façades, avec un système de fixation au sol (sur la structure de la terrasse).
- Le palissage initial et au fil de la croissance des plantes grimpantes sur les filins d'acier et les treillis en bois susmentionnés.

3. Gestion de l'eau :

Initialement, un système d'arrosage automatique sans sonde a été installé en raison des contraintes budgétaires imposées.

- Pour améliorer l'efficacité, nous pourrions envisager son remplacement par un système plus performant et équipé de sonde.
- Des préoccupations ont été soulevées quant à la déconnexion systématique du dispositif par un utilisateur du patio, compromettant son bon fonctionnement. Une sensibilisation sur l'importance de son maintien en état opérationnel est recommandée.

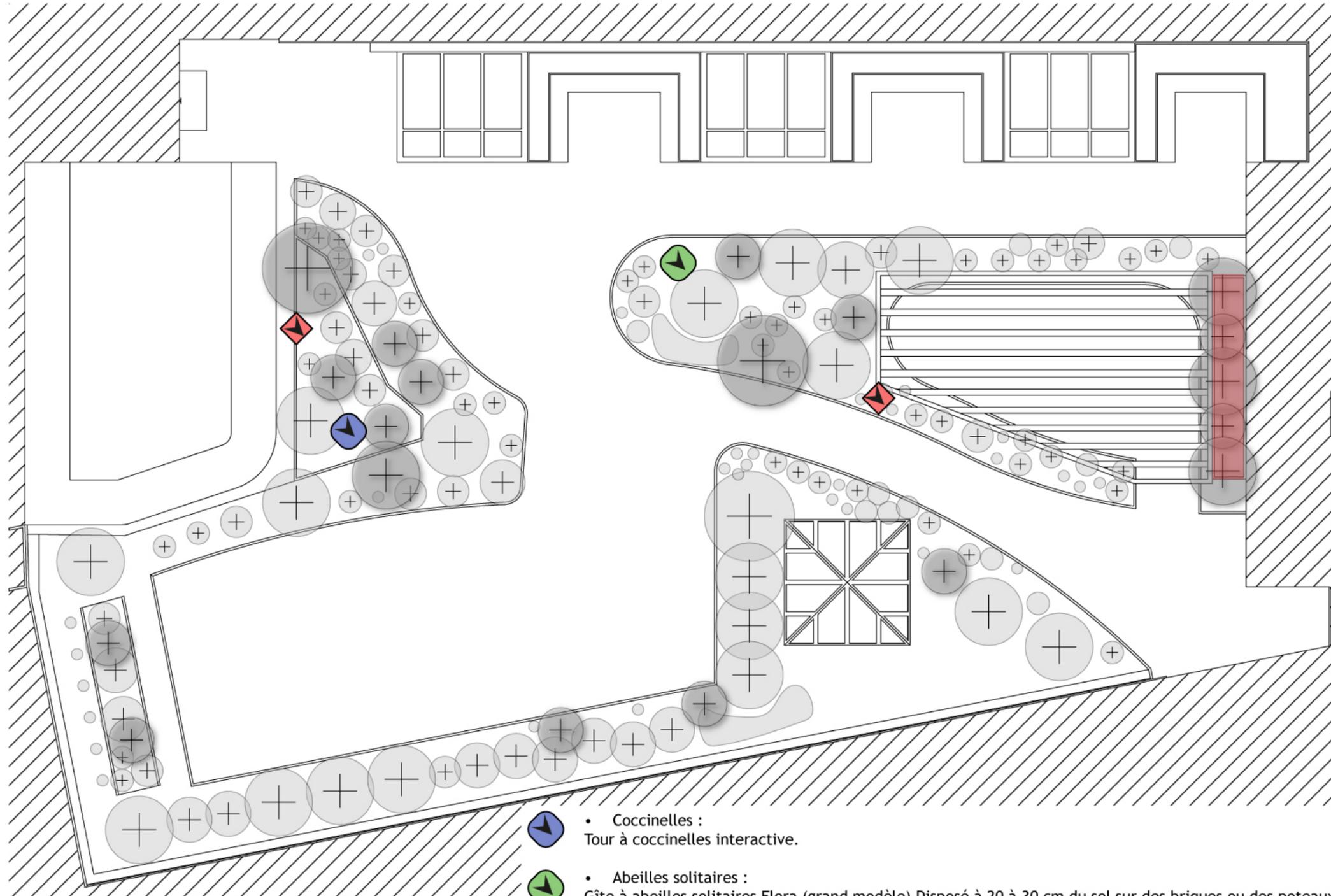
4. Terrasse du patio :

Bien que le bois choisi pour la terrasse réponde à des critères mécaniques et écologiques fiables, des dégradations sont observées avec le temps.

- Nous suggérons une intervention de réparation ciblée sur les zones et bordures nécessitant une attention particulière, afin d'assurer la durabilité de la structure.
- Tout en respectant les critères économiques, des alternatives de matériaux pourraient être envisagées pour les zones les plus touchées.

- **Préconisation écologique 6**
 - **Améliorer l'accueil de l'avifaune.**
- Nichoirs à Moineau domestique**

- **Préconisation écologique 7**
 - **Améliorer l'accueil de l'entomofaune**
- Refuges à insectes monospécifiques**



- **Coccinelles :**
Tour à coccinelles interactive.
- **Abeilles solitaires :**
Gîte à abeilles solitaires Flora (grand modèle) Disposé à 20 à 30 cm du sol sur des briques ou des poteaux.
- **Moineau domestique :**
Nichoirs à plus de 2 mètres du sol pour éviter la prédation.



2 Jardinières au pied de la facade est



Abeilles solitaires



Moineaux domestiques



Coccinelles

<p>CBRE Rives de Paris 23/25, av. du Docteur Lannelongue 75014 Paris</p>	<p>1/100 1 m 5 m Format A3</p>		<p>Préconisations écologiques 3 et 4 Plan</p>		<p>9, avenue Alexandre Maistrasse 92 500 Rueil-Malmaison</p>
--	---	--	---	--	--